



# Les prestations “in situ” d’Afiph Entreprises

## Mise à disposition de personnel dans votre entreprise : comment ça marche ?

Afiph Entreprises développe des activités chez ses clients. Nous pouvons en fonction de votre besoin, vous proposer le détachement d’une personne ou d’une équipe de travailleurs en situation de handicap au sein de votre entreprise pour lui confier une ou plusieurs séquences de votre process de production ou pour effectuer de la prestation de services.

Les conditions d’intervention de l’équipe doivent faire l’objet d’une convention ou d’un contrat spécifique avec l’ESAT concerné. Cette convention ou ce contrat précisera notamment la nature des tâches confiées, les conditions de travail, la répartition des responsabilités...

Une équipe de Chargés de Mission d’Insertion mettra en place l’accompagnement nécessaire à l’adaptation du poste de la personne en situation de handicap pour lui permettre de réaliser les tâches qui lui seront confiées et de répondre aux contraintes qui pourraient y être rattachées (sécurité, règlement intérieur...)

Vous bénéficierez, tout au long de la mission, de l’accompagnement de l’ESAT, ainsi que de l’allègement spécifique de votre contribution obligatoire à l’Agefiph ou au FIPHFP. La mise à disposition peut être la possibilité, dans des conditions très sécurisées, d’envisager, au terme de la mission, l’embauche dans vos effectifs du travailleur en situation de handicap.

### PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Carrefour, Casino, Caterpillar, EDF, SNCF, Vicat, Elior restauration...

### TÉMOIGNAGE DU DIRECTEUR DE CARREFOUR SAINT ÉGRÈVE EN ISÈRE

#### Vous travaillez avec Afiph Entreprises et utilisez les Prestations In Situ, pourquoi ce choix ?

Nous travaillons avec Afiph Entreprises dans le cadre de la politique volontariste de notre enseigne de participer à la vie associative locale et d’intégrer des personnes handicapées dans le monde du travail.

#### Êtes-vous satisfait de cette collaboration ?

Nous sommes très satisfaits du travail qui est fait par vos collaborateurs depuis bientôt 3 ans sur le magasin de Saint-Egrève.

#### Pouvez-vous nous préciser les missions que nous assurons pour vous ?

Dans le cadre de la mise à disposition au sein de notre magasin d’une équipe de travailleurs handicapés d’Afiph Entreprises, votre rôle, aux côtés et en liens avec nos équipes, consiste à « antivolier » des marchandises au niveau des rayons sensibles sur la surface de vente. Vous participez de ce fait à notre lutte quotidienne contre la démarque inconnue.